



# Les Nouvelles de Sibiril

Keleier Sibirill

commune.de.sibiril@wanadoo.fr

## OFFICES RELIGIEUX

05/02	9h30 à Plougoulm
12/02	9h30 à Santec
19/02	9h30 à Sibiril
26/02	9h30 à Santec

## FOOTBALL

05/02	Saint Servais Uss 1 / Sibiril Olympique 1
	Cleder US 3 / Sibiril Olympique 2
26/02	Sibiril Olympique 1 / Tréfléz E.S 1
	Sibiril Olympique 2 / Plouescat Sp2

## RELAIS PAROISSIAL

Suite au décès de M. RIOU, pour le relais paroissial, il faut désormais contacter le presbytère de St Pol-de-Léon au 02.98.69.01.15.

## ETAT CIVIL

- Décès :**
- KERBOAS Germain, décédé le 9 décembre 2016, domicilié 8, rue des Jonquilles.
  - BARRET Jean-Yves, décédé le 18 décembre 2016, domicilié à Rosveur.
  - LOUIS François, décédé le 21 janvier 2017, domicilié au Croissant.
  - RIOU Jean, décédé le 22 janvier, domicilié au 1, rue des Alizés.
  - OLIVIER Yvette, née ROLLAND, décédée le 23 janvier, domiciliée 15 rue de Kermenguy.

## URBANISME

Demandeur	Nature des travaux	Adresse	Dépôt	Décision
M. MEAR Frédérique	Extension et rénovation de l'habitation	140 rue de Nodeven	22/11/16	ACCORD

Les déclarations de travaux n'apparaissent pas dans *Les Nouvelles de Sibiril* mais sont consultables en mairie.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Dans votre entourage, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? Le recensement est obligatoire, le jeune peut se faire recenser directement à la Mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).



## CENTRE DE LOISIRS - PROGRAMME des VACANCES DE FÉVRIER

### CARNAVAL D'ICI ET D'AILLEURS

	Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17
MATIN 9/12ANS	ANTILLES	VENISE	Clown géant	RIO	Défilé déguisé Carnaval
APRES-MIDI 3/8ANS	Jeux collectif	Masques	MERCREDI C'EST PERMIS !	Fresque	Mirette de la lune
APRES-MIDI 9/12ans	Projection d'un film	Tir à l'arc à Mespaul	Tournoi de badminton		

A la conquête des mers					
	Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
MATIN 9/12ANS	Dino du centre	Bateau	Sortie Landivisiau	Bingo Oceano	Grand jeu
APRES-MIDI 9/12ANS	Baleine ou requin ?	Peinture marine	Pirates vs Corsaires	Vendredi c'est permis !	

L'accueil de loisirs propose un programme spécifique aux enfants âgés de 9 à 12 ans. Il fonctionne les après-midi de 14h à 17h à la salle Atlantide. Il y a 12 places disponibles pour chaque activité sauf pour la sortie tir à l'arc à Mespaul où il y a seulement 6 places. Pas d'activités la 2<sup>ème</sup> semaine (Mieussy). Pour plus d'informations (tarifs, inscriptions, ...) vous pouvez contacter le directeur de l'accueil de loisirs au 06.30.92.73.99 ou par mail : [david.guilhen@epal.asso.fr](mailto:david.guilhen@epal.asso.fr)

## COURS D'ANGLAIS



Apprenez l'anglais en sauvant des animaux et en économisant des impôts. Cours d'anglais tous niveaux : enfants, ado, adultes. 15 cours collectifs de 1h30 par semaine. Le prix pour 15 cours = 120€ sous forme de dons à l'ordre de l'association « LES MISTOUFLES » de Morlaix, soit un coût de seulement 4€ par cours après avantage fiscal. Cours donné par un « native speaker » avec 25 ans d'expérience. Pour tout renseignement et inscription venez à ma permanence le mercredi 8 février de 17h à 20h, à la capitainerie sur le port de Mogueéric (SIBIRIL). Les cours commencent la semaine du 27 février 2017.

## CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, les personnes qui sollicitent une nouvelle carte nationale d'identité (ou passeport) devront se présenter auprès des mairies équipées du dispositif spécifique : Saint-Pol-de-Léon, Plouescat, Landivisiau ou Morlaix. Afin de limiter les délais d'attente, si vous le pouvez, il est souhaitable de faire une pré-demande sur internet. Voici la démarche à suivre :

PRE-DEMANDE : Remplir sa demande sur le site :

<https://passeport.ants.gouv.fr> (passeport) ou <https://cni.ants.gouv.fr> (carte d'identité)

- 1- Je crée mon compte ANTS,
- 2- Je remplis mon formulaire en ligne (rubrique Mon compte et Effectuer une nouvelle demande).
- 3- Je prends rendez-vous en mairie (02.98.15.85.00) pour finaliser ma demande, muni de :
  - ° Mes pièces justificatives (photo récente de moins de 6 mois), anciens titres d'identité ou acte de naissance, justificatif de domicile récent et tous justificatifs nécessaires selon la situation (pour les situations particulières se renseigner à la mairie)
  - ° Mon timbre fiscal (<https://timbres.impots.gouv.fr>) si besoin
  - ° J'imprime le récapitulatif de ma pré-demande pour me rendre à la mairie.

ATTENTION ! NE PAS SIGNER VOTRE DEMANDE, cela sera fait en présence de l'agent chargé de faire votre passeport ou votre carte d'identité.



### PASSEPORT

de validité : 5 ans pour les mineurs, 10 ans pour les majeurs)

#### CERFA

- Pré-demande : <https://predemande-passeport.ants.gouv.fr/>  
Imprimer le récapitulatif de la pré-demande de passeport
- 1 photo couleur
- 1 justificatif de domicile ORIGINAL de moins d'un an (Electricité, gaz, eau, téléphone, impôts, assurance habitation...)
- 1 extrait de naissance de moins de 3 mois
- Carte nationale d'identité en cours de validité ou périmé de moins de 2 ans
- Ancien passeport
- Jugement de divorce ou de séparation
- Déclaration de perte (en Mairie, déclaration de vol en gendarmerie)
- 17 € de timbres fiscaux (enfant jusque 15 ans)  
42 € de timbres fiscaux (de 15 ans à 18 ans)  
86 € de timbres fiscaux (Adultes)
- Pièce d'identité d'un des parents
- } Délivrés en perception ou  
débit de tabacs ou  
<https://timbres.impots.gouv.fr>

#### PRÉSENCE OBLIGATOIRE DU MINEUR

TOUTES LES PIÈCES DEVRONT ÊTRE FOURNIES EN ORIGINAL



Rendez-vous en Mairie  
le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h  
Place de L'Evêché - 29250 Saint Pol de Léon  
☎ 02.98.15.85.00



### CARTE NATIONALE D'IDENTITE

(durée de validité : 10 ans pour les mineurs, 15 ans pour les majeurs)

#### CERFA

- Pré-demande : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>  
Imprimer le récapitulatif de la pré-demande de la carte nationale d'identité
- 1 photo couleur
- 1 justificatif de domicile de moins d'un an (Electricité, gaz, eau, téléphone, impôts, assurance habitation...)
- 1 extrait de naissance de moins de 3 mois
- Passeport en cours de validité ou périmé de moins de 2 ans
- Ancienne Carte nationale d'identité
- Jugement de divorce ou de séparation
- Déclaration de perte (en Mairie, déclaration de vol en gendarmerie)
- 25 € de timbres fiscaux } Délivrés en Perception ou débit de tabacs  
ou <https://timbres.impots.gouv.fr>
- Pièce d'identité d'un des parents

#### PRÉSENCE OBLIGATOIRE DU MINEUR

TOUTES LES PIÈCES DEVRONT ÊTRE FOURNIES EN ORIGINAL



Rendez-vous en Mairie  
le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h  
Place de L'Evêché - 29250 Saint Pol de Léon  
☎ 02.98.15.85.00

Vos articles à faire paraître pour le prochain bulletin doivent nous parvenir impérativement pour le mercredi 22 février 2017 dernier délai. Passé cette date, les articles ne seront pas diffusés.

Prochaine parution : Mars 2017